

Communiqué de Presse

24 mai 2005

Révision de la liste des substances dangereuses visées par la directive cadre eau

A l'issue d'un appel d'offres européen, l'INERIS associé à l'Office International de l'Eau a été choisi par la Commission européenne pour assurer une mission d'assistance technique auprès de la DG Environnement. Ce contrat d'un an renouvelable deux fois porte sur la révision de la liste des substances dangereuses visées par la Directive Cadre sur l'eau.

L'INERIS apporte son appui aux pouvoirs publics depuis plusieurs années dans les domaines relatifs à l'évaluation des risques, la modélisation et la métrologie environnementale. Il est un acteur important, depuis 2001, de l'opération de recherche et de réduction des substances dangereuses dans les rejets de 5000 installations classées. De même, L'INERIS appuie également la direction de l'eau, en particulier sur la définition des concentrations prédites sans effet sur l'environnement (PNEC) et sur la rédaction de fiches de synthèse pour les substances de la directive cadre eau.

La connaissance des substances chimiques (directive 793/93 et directive « biocides » 98/8/EC) et l'appui à la mise en place de la directive cadre eau en France ont permis à l'INERIS de répondre avec succès à l'appel d'offre de la commission européenne portant sur les substances prioritaires dans le contexte de cette directive.

Par ailleurs, l'INERIS coordonnera à partir de septembre 2005, dans le cadre du 6^{ème} PCRD, le programme NORMAN. Groupement de laboratoires de référence pour la surveillance et la biosurveillance des polluants émergents, il réunit 18 partenaires de 11 pays qui devront, en 3 ans, organiser un réseau chargé en particulier de la veille sur les polluants émergents.

L'office international de l'eau a une grande expérience dans la compilation et la gestion de données environnementales en France et en Europe. Impliqué dans de nombreux projets européens, disposant d'une parfaite connaissance des outils de communication et les bases de données utilisées au niveau européen, l'OIE bénéficie d'une compétence parfaitement complémentaire de celle de l'INERIS.

L'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques a pour mission de contribuer à la prévention des risques que les activités économiques font peser sur la santé, la sécurité des personnes et des biens, et sur l'environnement. Il mène des programmes de recherche visant à mieux comprendre les phénomènes susceptibles de conduire aux situations de risques ou d'atteintes à l'environnement et à la santé, et à développer sa capacité d'expertise en matière de prévention. Ses compétences scientifiques et techniques sont mises à la disposition des Pouvoirs Publics, des entreprises et des collectivités locales afin de les aider à prendre les décisions les plus appropriées à une amélioration de la sécurité environnementale. Créé en 1990, l'INERIS est un établissement Public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Il emploie 526 personnes dont 287 ingénieurs et chercheurs, basés principalement à Verneuil-en-Halatte, dans l'Oise.

Contact Presse

Ginette VASTEL - INERIS

Parc Technologique Alata - BP 2 - 60 550 Verneuil-en-Halatte

Tél : 03 44 55 66 08 / Courriel : ginette.vastel@ineris.fr